

N°382

L A G A Z E T T E D '
 ARTIGAT

Bulletin municipal d'Artigat 09130

OCTOBRE 2024



ÉDITO

Alors que l'automne est bien installé sur notre village, que nos 48 petits écoliers ont rejoint les bancs de l'école depuis quelques semaines, que nos employés municipaux sont bien occupés à souffler les feuilles mortes, l'équipe municipale s'est remise au travail, et planche sur les différents dossiers en cours.

Et l'un des dossiers préoccupants de cette rentrée reste l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui touche à sa fin. Ce document va régir l'urbanisation des 27 communes de la communauté de communes Arize-Lèze pour les prochaines années. Il a pour objectif de planifier et de dessiner l'avenir du territoire Arize-Lèze en définissant la vocation principale des différentes zones qui le composent et leur modalité d'aménagement.

La loi du 22 août 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, impose une réduction drastique de l'artificialisation des sols. La conception du PLUI reposant essentiellement sur cette loi entraîne une diminution importante des terrains constructibles sur les communes de la communauté de communes.

Nous sommes bien conscients du désagrément que cela entraîne pour les propriétaires terriens de notre commune. L'enquête publique a démarré et va durer jusqu'au 24 octobre 2024 à 17h. Nous vous invitons fortement à consulter ce document et à déposer vos remarques auprès des commissaires enquêteurs dans n'importe quelle mairie, aux jours et heures indiqués. J'attire votre attention sur l'importance de ces remarques, qui seront étudiées pour leurs éventuelles intégrations. Ensuite, le PLUI sera soumis pour approbation au Conseil Communautaire.

Vous retrouverez, dans ce numéro de la Gazette, les différents projets et travaux qui occupent nos élus et employés municipaux. Nous continuons à développer nos projets, avec toujours la même envie, pour que notre village reste un lieu de sérénité, dans une période tourmentée tant au niveau national qu'international.

Je souhaite une belle année scolaire à nos enfants, leur équipe enseignante et l'équipe d'animation, et un bel automne à tous.

François Vanderstraeten



ÉCHOS DE LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL



ILS SONT BAPTISÉS

Le 28 septembre 2024, a été célébré le baptême civil de Juliana POTTIER, fille de Corentin POTTIER et Coralie TOULY, domiciliés 8 chemin des côteaux, présente Commune. Nous leur adressons nos sincères félicitations



ILS SONT NÉS

Le 5 juillet 2024, Maddy a vu le jour à Saint Jean De Verges. Elle vient agrandir le foyer de Monsieur Teddy LEFEBVRE et Madame Marion DUMONT, domiciliés 26 route de Toulouse, présente commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons nos félicitations aux parents et grands-parents.



ILS NOUS ONT QUITTÉ

Le 31 juillet 2024, Christian PAULY, est décédé à Mondély, domicilié à la Ferme Fourteau présente commune. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.



TRAVAUX

Pendant les vacances d'été des travaux de rénovation ont été réalisés à l'école :

- Remaniement de la toiture
- Rénovation des plafonds du 1er étage (salles de l'ALAE)
- Peintures des murs et des plafonds
- Rénovation des murs de l'escalier
- Remplacement du chauffe-eau et du lave-linge

Quelques finitions sont à prévoir pendant les vacances de la Toussaint.

ADRESSAGE

Nous arrivons maintenant à la dernière étape de l'adressage qui consiste à poser les plaques de rue et les panneaux de dénomination de voies. Cette opération débutera fin octobre. Certains d'entre vous ont reçu une demande d'autorisation de pose de plaques sur le mur de leur propriété.

Les propriétaires recevront un courrier leur signifiant leur nouvelle adresse. Ils devront, éventuellement, la communiquer à leur locataire.

PROJETS DE TRAVAUX

Plusieurs projets, pour lesquels nous attendons des autorisations ou des devis, sont en cours :

- Nous avons envisagé une extension de la salle des fêtes pour le rangement du mobilier et un agrandissement de la cuisine. Ces propositions n'ont pas pu aboutir en raison d'un refus de l'administration (zone inondable) ou de prescriptions trop onéreuses. Ceci nous a amené à proposer un réaménagement des locaux, sans extension, pour lequel nous attendons les autorisations des services de l'état.
- Nous étudions actuellement la possibilité de créer un nouveau monument aux morts digne des enfants d'Artigat morts pour la France. Nous attendons plusieurs devis qui détermineront la faisabilité de cette opération.
- Nous travaillons sur la sécurisation des intersections sur l'ensemble de la commune qui nous amènera à installer la signalisation la mieux adaptée.

PERSONNEL MUNICIPAL

Vous avez certainement rencontré au cours de l'été, le nouvel employé Franck qui assure le remplacement de Stéphane.

A l'école, Clarisse occupe le poste d'ATSEM dans l'attente du retour de Bernadette.

NOS AMIS LES BÊTES

Beaucoup d'habitants de la commune sont propriétaires de chiens qui leur apportent, très certainement, de grandes satisfactions.

Cependant, de nombreux voisins se plaignent des nuisances occasionnées par les aboiements ou l'irruption sur la voie publique lors du passage des promeneurs. Il en va de même pour les déjections dans les rues, ou les espaces verts, du village.

Pour le respect et la tranquillité de tous, nous vous demandons de faire en sorte que personne ne soit dérangé par le comportement de vos animaux.



BUDGET COMMUNAL

ZOOM SUR LES SOMMES ALLOUÉES AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Nos chers bambins ont repris le chemin de l'école d'Artigat le 2 septembre, après des vacances estivales bien méritées auprès de leurs parents et de leur famille. Ils étaient 48 écoliers à effectuer leur rentrée et à retrouver leurs maitresses !

L'occasion de rappeler l'attachement de la municipalité à maintenir l'activité de son école, et de faire le point sur les budgets alloués pour y contribuer.

Les dispositifs communaux au service des élèves

Plusieurs dépenses sont prévues chaque année pour les enfants scolarisés à l'école d'Artigat :

- Fournitures scolaires 55 € / élève
- Transports scolaires 200 € / par classe
- Acquisition de petit matériel 100 € / classe
- Subvention à la coopérative scolaire 10 € / élève.

A cela s'ajoutent des participations exceptionnelles, selon les besoins exprimés par les enseignantes (achat d'un vidéo projecteur, d'écran de projection, d'éléments de mobilier ...)

La Mairie prend en charge le plat principal pour la fête de l'école et les boissons chaudes pour le goûter de Noël. Le « Père Noël » apporte un jeu de société par classe.

Des dépenses de fonctionnement et d'entretien

D'autres postes importants s'ajoutent à ce budget : l'énergie (chauffage et électricité), les travaux de maintenance et de rénovation et les salaires de l'ATSEM et de l'agent d'entretien.

Sur le budget 2024, les travaux de rénovation de la toiture, des plafonds, et de remplacement de certains équipements (cf rubrique travaux) avaient été prévus, et ont été réalisés pendant les vacances d'été.

La cantine scolaire

Par ailleurs les élèves ont la possibilité de déjeuner à la cantine municipale. Un repas, en prenant en compte toutes les charges (denrées alimentaires, personnel, énergie, produits d'entretien), revient à 12,60 €. Or, le conseil municipal a décidé de fixer le montant de la participation des familles à 3,20 € par enfant, depuis le 1er janvier 2024.

Fiers de notre école

Comme le soulignent les enseignantes à chaque conseil d'école, la Mairie reste attentive aux besoins de cette structure et tient, tout particulièrement, à y répondre afin de sauvegarder l'existence de nos écoles rurales.

ACTUS

VIVRE À BAJOU

L'heure du bilan a sonné !!!

Encore une fête réussie à Bajou !! Le temps y a beaucoup joué mais pas que, c'est surtout grâce au travail de nos nombreux bénévoles, sans qui rien de tout ça ne pourrait se réaliser !

Merci aussi au soutien que nous apportent nos adhérents ainsi qu'à la générosité de nos sponsors, eux aussi de plus en plus nombreux !

320 personnes sont venues déguster l'excellent cassoulet de Thierry Arabeyre qui est toujours aussi délicieux, ainsi que les nombreux produits locaux que nous essayons de vous mettre à l'honneur pour un prix raisonnable ! C'est ça la politique de Vivre à Bajou !!

Un peu plus de 30 doublettes sont venues s'affronter lors de notre concours amical de pétanque du dimanche. Nous félicitons nos grands vainqueurs Paul et Camille !!!

Nous vous invitons à l'Assemblée générale de l'Association Vivre à Bajou le samedi 2 Novembre à 11h00 à la salle des fêtes d'Artigat, afin de vous présenter notre bilan annuel, vous parler des avancées de nos travaux et du projet de rénovation de notre église.

Nous partagerons pour finir un apéritif convivial !

Le Bureau



ASCA

L'association socio-culturelle a repris ses activités depuis la mi-septembre.

Ainsi, les ateliers marche, cuisine, jeux, danse et yoga ont retrouvé leurs adhérents aux lieux, jours et horaires habituels.

Les personnes qui souhaitent participer à l'un d'entre eux peuvent se procurer un dépliant de l'ASCA, en Mairie, sur lequel figurent les noms et coordonnées des responsables de chaque atelier.

Le Bureau

COMITE DES FETES

C'était la fête au village, les 9, 10, 11 et 15 août !

Après avoir festoyé au Fustié et à Bajou, les artigatois étaient invités à se retrouver pour la troisième fois en un mois, les 9, 10, 11 et 15 août, pour la fête au village !

Force est de constater que chacun en avait encore sous la pédale, au vu de la participation et de l'engouement aux différentes manifestations proposées, notamment en soirée.

Le vendredi soir, c'était le rendez-vous des jeunes. Comme chaque année ils envahissent la piste et savent mettre l'ambiance jusqu'au bout de la nuit. Ils se sont éclatés jusqu'à 4 heures du matin au son de Podium Dream's.

Rebelote le samedi soir, avec le groupe Feeling.

Les artigatois n'ont pas volé la devise du Comité des Fêtes « Artigat'ix, un village peuplé d'irréductibles fêtards »

La mounjetado préparée par Didier a connu un vif succès cette année avec environ 400 convives. Tout le monde s'est régalé.

Au-delà de ces soirées festives, la fête de notre village a été ponctuée par d'autres événements « plus calmes » il en faut bien pour tous les goûts !

Le concours de belote a rassemblé 23 équipes, le vendredi soir.

Le concours de beer pong, pour sa deuxième édition cette année a encore eu un vif succès.

Le concours amical de pétanque a connu une belle participation avec pas moins de 30 équipes engagées.



La démonstration de danses organisée par Ricardo a été l'occasion d'initier quelques artigatoises à la salsa et bachata.

Comme le veut la tradition, la fête a été clôturée le 15 août, par le dépôt de gerbe au monument aux morts, et l'apéritif offert par le Comité des fêtes, organisé sur la place de l'église.

Le Comité des fêtes dans son ensemble est heureux de vous avoir proposé ces moments de joie et de rassemblement qui, nous l'espérons, vous ont ravi, vous et vos invités...

Merci aussi à tous les Artigatois qui ont répondu présents et qui ont donné un coup de main, à chaque fois que nécessaire. Merci à l'équipe municipale, que ce soit pour le montage et le démontage du chapiteau, pour toutes les autorisations administratives, etc... une part de notre réussite leur revient également.

Enfin, pour un bilan plus complet, nous vous donnons rendez-vous dans quelques mois pour l'assemblée générale.

Le Comité des Fêtes



MOTO CLUB LEZ'APPARATS

Le moto club a organisé plusieurs manifestations au cours des derniers mois, avec un temps fort, le traditionnel rallye, qui s'est déroulé le 7 septembre !

Fin mai 2024, une trentaine de motards étaient présents pour un week end de 4 jours au Grand Prix de Barcelone.

Le 21 juillet 2024, une petite virée sur Beaumont de Lomagne, pour la traditionnelle fête de l'ail.

Le samedi 10 aout, une belle sortie moto sur la journée s'est terminée comme tous les ans, au cassoulet de la fête d'Artigat.

Le traditionnel rallye s'est déroulé le 7 septembre, dans le calme et la bonne humeur, réunissant 8 équipes, 52 participants sur 45 motos, en plus des 12 organisateurs. Celui-ci nous a amené cette année dans l'Aude en passant par St Victor Rouzaud, l'église rupestre de

Vals, Mireval Lauragais, Castelnaudary, pique-nique au Bassin du Lampy et pour l'après-midi Labécède Lauragais et le Seuil de Naurouze, la ligne du partage des eaux du Canal du Midi. Enigme, jeux, rébus étaient au rendez-vous pour découvrir à chaque point la suite du parcours et effectuer le classement des équipes.

La journée s'est très bien passée, avec juste une petite « saucée » au moment du dessert, mais rien de méchant, nous avons pu finir sous le soleil... La journée s'est terminée en présence de M le Maire par la remise des prix et l'apéritif, s'en est suivi la paëlla.

Le motoclub remercie tous les commerçants des alentours et les magasins motos pour les nombreux lots récoltés, que nous avons pu offrir aux participants. Nous remercions également la Mairie pour le prêt de la salle pour nos manifestations.

Le Bureau



MA CHOUETTE ÉCOLE

PORTRAIT CHINOIS

Voici le portrait chinois d'une de nos camarades de classe qui nous a fait penser à une belle poésie.

On avait envie de vous le partager pour que vous puissiez vous aussi en profiter.

Nous espérons que vous le trouverez aussi joli que nous l'avons trouvé :

Le portrait chinois

Si j'étais une couleur, je serais le rouge, car il y a plein de nuances, comme les multiples choses qui m'intéressent.

Si j'étais un animal, je serais un cheval, car il galope aussi vite que le vent, et va partout, comprend tous les sentiments...

Si j'étais une chanteuse, je serais Indila.

Si j'étais une plante, je serais un petit buisson de lavande, tout rond qui embaume délicieusement.

Si j'étais un jour de la semaine, je serais le dimanche, parce que j'ai mon cours d'équitation et qu'il y a un bon repas.

Si j'étais un bonbon, je serais une fraise Tagada.

Si j'étais un métier, je serais une maîtresse d'école.

Si j'étais une déesse de l'Olympe, je serais Artémis.

Si j'étais un chiffre, je serais le 4, je l'aime bien.

Si j'étais un bâtiment, je serais Versailles.



PORTRAIT D' ARTIGATOIS

VALENTIN CARRÉ, CHAMPION RÉGIONAL DE SAUVETAGE SPORTIF...



Cette rubrique de la Gazette Artigatoise a pour but de vous faire découvrir des talents ou des personnalités de notre petit village...

Dans ce numéro, nous partons à la découverte de Valentin Carré, dont la grand-mère, Michèle Eychenne, habite au lieudit Le Roudié.

Le jeune Vincent y séjourne souvent avec sa maman, Laure, pendant ses vacances scolaires. L'occasion de découvrir une nouvelle discipline sportive, le sauvetage sportif, que pratique aussi son grand frère.

Fiers de nos sauveteurs !

Le 4 et 5 mai 2024 a eu lieu à Montauban, le championnat régional d'Occitanie des jeunes sauveteurs sportifs (en eau plate). Du haut de ses 8 ans, Valentin CARRÉ a décroché dans la catégorie « Avenir » :

- 4 titres de champion régional au 100m obstacle, 25m mannequin, 50m combiné, 100m super sauveteur.
- 2 titres de vice champion régional au 50m bouée tube, 50m mannequin palmes.

Avant cette belle compétition le jeune sauveteur avait remporté le championnat départemental côtier de la Haute-Garonne et son frère Florian CARRÉ avait décroché la 3^{ème} place aux épreuves « Oceanman » et « Paddle board ».

Quelle belle réussite !

Mais au fait, qu'est-ce que le sauvetage sportif ?

Le sauvetage sportif est un sport australien, inspiré de situations que l'on retrouve dans le sauvetage professionnel.

Il est composé de 12 disciplines individuelles. On y retrouve de la nage, de la planche de sauvetage (paddleboard), du surf ski (kayak), de la course, du remorquage de mannequin, des courses avec palmes.

Le sauvetage sportif se caractérise par deux spécialités : l'eau plate (épreuves en piscine) et le côtier (épreuves en plage ou plan d'eau). Les épreuves sont conçues pour simuler des situations de sauvetage réelles et mettent à l'épreuve les compétences des sauveteurs dans des conditions variées.

C'est un sport qui demande de grandes qualités sportives (rapidité, endurance, polyvalence) et humaines (courage, sauvegarde d'autrui).



HOMMAGE À CHRISTIAN PAULY

Le mercredi 31 juillet, Christian Pauly nous quittait accidentellement.
Agé de 63 ans, Christian était agriculteur au lieu dit Fourteau, et avait été conseiller municipal à Artigat. La gazette et l'équipe municipale adressent leurs sincères condoléances à son épouse Patricia et à sa famille.

Son ami, Pascal Laurent, a souhaité rendre hommage à son ami, à travers deux poèmes.

CHRISTIAN est apprécié de son entourage

Hatez vous de le rencontrer, il s'agit d'un homme sage

Recherchant à progresser, en y mettant du courage

Impliquez vous comme lui, et marchez dans son sillage

Suivez cette voie, et faites en vous le remue-ménage

Touché par la compréhension, vous vous éloignerez des bavardages

Imprégné des vraies valeurs, vous serez sur la bouée de sauvetage

Appelée lumière, amour qui serait votre essentiel breuvage

Nourrissant un bel élan, nous incitant à vivre un vrai voyage

Poème acrostiche, écrit pour Christian

L'envolée d'une âme

Non Christian n'est pas mort

Il se trouve seulement libéré de son corps

Un corps qui devenait lourd à porter

Alors il voulait simplement se sentir allégé

C'est pourquoi il cherchait à se dépasser

Pour retrouver cet état de béatitude, de félicité :

Devenir aussi libre qu'une mésange

Et s'envoler au royaume des anges

Là où se délecte son fils, là où se trouve son monde

Un univers de paix, où l'amour surabonde

Le bonheur, il l'a enfin trouvé

Ces quelques lignes sont là pour vous le communiquer

Pascal Laurent



LA ROUE TOURNE

Quelle belle parenthèse que ces jeux olympiques à Paris. L'organisation, les athlètes, les résultats, la communion du public, la joie partagée entre les athlètes et les stades pleins.

Quel plaisir pour des parathlètes de voir des gradins remplis par un public enthousiaste, eux qui sont habitués à la discrétion.

Nous avons passé d'excellents moments et nous garderons des images pleines d'émotions...

A présent, la "routine" reprend le dessus, on retrouve la gueguerre politique en France, les guerres en Ukraine et au Proche Orient, les élections américaines.

Toutes ces "bonnes nouvelles" qui accompagnent notre vie.... mais nous garderons dans un coin de notre tête ce mois et demi de joie et d'insouciance.

La suite des aventures de Huguette et Simone, en 2037...

- Alors ton couscous ?
- Quel succès ! Il en a repris trois fois du coup j'ai été obligée de cuisiner le soir.
- Ça, c'est pas drôle, moi je prévois toujours en conséquence et si il y en a encore, le lendemain je lui en colle dans l'assiette, il râle mais je m'en tape.
- Tu as de la chance le mien il me retournerait l'assiette sur la tête !
- Ça ferait peut-être repousser tes cheveux (hi hi hi)
- C'est pas gentil ça, est ce que je te parle de ta moustache et tes poils au menton ?
- Quoi mes poils ! je me rase tous les deux jours.

- Tu dois tenir le rasoir à l'envers !
- Saleté ! je ne te dis pas que tu as un gros fessier et des seins qui tombent sur ton double ventre.
- Ah non ! j'ai les mêmes fesses que Béyoncé et mes seins s'affaissent légèrement car je ne mets plus de soutien-gorge. C'est la mode tu devrais acheter Voici tu serais au courant.
- Bon je préfère en rester là, j'espère que demain tu seras plus aimable.
- C'est ça et toi moins bête !

A suivre...

Gerard Bournazel

VELOUTÉ DE CÈPES ET BUTTERNUT



INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

400 grs de butternut
400 grs de cèpes frais nettoyés
1,5l de bouillon de légumes
1 oignon
1 pomme de terre
Sel, poivre, persil ciselé

PRÉPARATION

Epluchez et coupez en cubes votre butternut. Coupez les champignons en cubes, conservez quelques lamelles des plus petits.

Epluchez l'oignon, le couper en cubes.

Epluchez, lavez et coupez en cube votre pomme de terre.

Dans un faitout, déposez votre butternut, l'oignon ; la pomme de terre et les champignons.

Couvrir avec le bouillon de légumes, salez et poivrez.

Portez à ébullition, couvrir et laissez mijoter 20 minutes.

Pendant ce temps, saisir dans une poêle avec un peu d'huile d'olive les lamelles des champignons, recto verso.

Mixez votre velouté, repartir dans vos assiettes. Déposez sur le dessus, quelques lamelles des champignons et de persi.

Ce velouté de cèpes et butternut peut se manger avec de belles tranches de pain de campagne grillées.



Danièle Gorse

INFOS PRATIQUES



SERVICES

MAIRIE D'ARTIGAT

1 Pl. de la Mairie
09130 Artigat
05 61 68 53 24
mairie@artigat.fr
www.artigat.fr
Lundi au samedi 9h-12h

AGENCE POSTALE

1 Pl. de la Mairie
09130 Artigat
Lundi au samedi 9h-12h

DECHETTERIE

Route Carla-Bayle
09130 Le Fossat
05 61 68 01 81
Mardi au vendredi 9h-12h / 14h-16h15
Samedi 9h-12h / 14h-17h30

COMMERGES

COIFFURE	SOLANGE COIFFURE	06 43 56 80 77	Mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h Lundi à domicile sur RDV
ESTHÉTIQUE	MARIE ESTHETIQUE	06 72 08 49 04	Sur RDV du mardi au samedi et un jeudi après-midi par mois chez Solange coiffure
PROTHÉSISTE ONGULAIRE	LAURIANNE	07 85 51 36 51	Sur rendez-vous
CAMPING	LES EYCHEADOUS	06 18 97 31 73 05 67 44 51 65	Ouvert toute l'année
ÉPICERIE	AU P'TIT BONHEUR	06 98 26 02 16	Mardi et jeudi 8h30-19h Mercredi, vendredi, samedi 8h30-12h30 / 16h-19h
RESTAURANT / CAFE	MARIE CUBA	05 34 02 53 13	Tous les midis du lundi au samedi Le Mercredi soir et soirées musicales un vendredi sur deux
TAXI & VSI	Geoffrey DUJARDIN PALMADE	06 35 90 79 35	À votre service 7j/7

À VOS STYLOS !

Vous souhaitez publier dans la Gazette d'Artigat ?

Toutes vos propositions seront les
bienvenues : informations, patrimoine,
mémoire d'Artigatois(e), recettes...

Envoyez-nous vos articles par email :

mairie@artigat.fr



N°382 OCTOBRE 2024
Rédaction et administration
Mairie
1 Pl. de la Mairie
09130 Artigat

Rédaction >

Martine Sans, Catherine Bacquié,
Flavie Seguela, Manuel Sarda, François
Vanderstraeten

Conception graphique > Bertrand Giraud

Contact > mairie@artigat.fr 05 61 68 53 24

LA GAZETTE D'
ARTIGAT